Image not found or type unknown

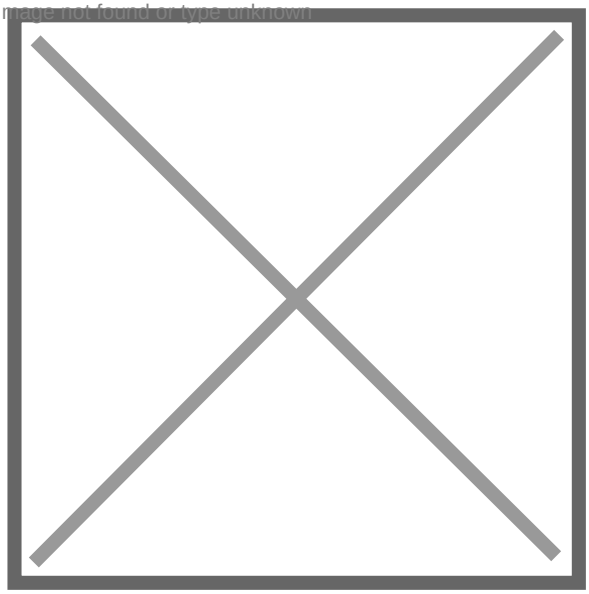

Santé détruite à cause de l'erreur d'un psychiatre

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **01:35**

Bonjour,

Le 7 Aout 2009 (soir de mon anniversaire), mon père s'est montré sous un jour différent très agressif et incohérent, s'en est suivit 21 jours horribles où j'ai dû me barricader le temps de rechercher une solution de déménagement d'urgence.

Le 28 Aout 2009 à 13h je suis allé voir une assistante sociale et je suis partis en avance de 4h pour me mettre en condition, j'ai bu trois bières (bien que je n'en avais pas l'habitude), pour extérioriser mes sentiments (ça non plus je n'avais pas l'habitude). J'avais de réels problèmes venant de mon père, mais rien ne me fait pleurer et j'avais peur que l'assistante sociale ne fasse rien. Résultat j'ai réussis à pleurer et j'ai expliqué mon histoire, au bout du monologue l'assistante sociale me dit qu'elle ne m'aiderait pas si je n'allais pas avant en hôpital psychiatrique, d'abord je refuse car c'était carrément hors sujet, hors propos, puis en descendant à mon vélo je me rends compte que je n'ai pas d'autre solution, car chez moi c'était vraiment devenu dangereux.

J'ai fais l'erreur de remonter et d'accepter d'aller en hôpital psychiatrique, pensant que ça durerait 1 semaine. On m'a accompagné dans un endroit clos où on m'a demandé des informations personnelles, j'ai coopéré, puis quand j'ai vu que le simple fait que je marchait quand la personne partait, les interpelait, j'ai commencé à avoir peur de cet endroit. J'ai décidé de partir calmement, normalement, et 6 personnes m'ont emportées dans un couloir où on m'a forcé à boire un fond de verre. Après je ne me souviens plus de rien et je me suis réveillé dans l'hôpital psychiatrique.

Un docteur incroyablement insolent et vraiment fou (d'un point de vue général) a établi sans

preuve, sans rien d'autre que ses idées et préjugés que j'avais fait un délire de persécution et que je resterais 1 mois minimum. Je passe les détails absolument horribles et traumatisants durant cette période (mamies nues, vomissements, agresseurs...), on m'a obligé à prendre des médicaments en forte quantité, au bout de 3 semaines je n'arrivais presque plus à marcher, plus à manger ou parler plus de 10 secondes, je voyais flou et j'avais un moral absolument détruit. On m'a ensuite forcé à faire des piqures. J'ai fini par sortir et retourner chez mon père qui a retourné tout le monde contre moi, et j'ai passé 7 mois de plus de pur enfer, à tourner dans ma chambre, plus de personnalité, moral absolument détruit, j'allais dormir à 18h, mon seul plaisir.

J'étais dans un tel état d'anéantissement que le psy que j'allais voir (grâce à ma mère), a mit 4 mois pour se rendre compte que je n'avais rien d'un psychotique, et m'a éliminé TOUTES les doses (3 mois). Avant ça même le maximum d'antidépresseur n'avait absolument aucun effet sur moi.

Quand je suis redevenu normal, il a vu que je n'avais même pas fait de dépression, et les séances étaient devenues un réel plaisir, on rigolait !

Seulement voilà, maintenant je déteste les gens, je ne supporte plus leur présence, mon père m'a mis à la porte par honte (c'est pas lui que je veux mettre en cause, mais ça prouve ce que je disais), mes rêves de bosser en entreprise en tant qu'illustrateur sont détruits à jamais, je le sais avec certitude. Je suis condamné à bosser depuis chez moi, avec une pauvre AAH... J'avais un super avenir "Très belles illustrations, c'est vraiment magnifique. Quel style, quelle classe!" pour ne citer qu'un commentaire venant d'un autre pro alors que j'étais inconnu, et mes 6 ans d'études sont réduits à néant, maintenant je n'arrive même pas à me trouver un logement car personne ne veut de l'AAH et me traite comme un moins que rien depuis que j'ai ça, et même une colocation ça a l'air chaud -_- je ne sais même pas si je pourrais supporter les autres, il faut que ce soit des filles uniquement je pense.

Je ne peux plus avoir d'amis car je n'ai plus le petit nuage qui fait que l'on peut faire confiance... Je n'arrive plus qu'à penser en terme matériel, je sais que tout le monde peut potentiellement me trahir, je n'ai plus aucune naïveté et mes souffrances de cette expérience ressortent tout le temps.

Les violeurs d'enfants, les assassins ont le choix de se faire soigner ou non, 20% seulement le font et on sait pourquoi (remises de peine le plus souvent). Moi je n'ai rien fait de mal (à part boire 3 bières, mais j'avais toujours le contrôle de moi même à 100%) et surtout pas de crime, mais on m'a forcé à prendre ces horribles "médicaments", on m'a obligé à rester alors que j'étais venu de mon plein gré, alors ai-je le droit d'obtenir réparation ?

Ça serait incroyable si je pouvais obtenir réparation, vous vous rendez compte j'en ai les larmes aux yeux de penser que les torts seraient officiellement reconnus ! Je pourrais dire que je n'étais pas fou et que c'était une erreur !

Merci pour vos réponses... Heureusement qu'il y a internet, je n'aurais jamais pu m'exprimer de vive voie là dessus.

Par **corima**, le **13/02/2011** à **12:50**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonjour, effectivement, pas cool votre histoire !

Porter plainte, oui mais voila, contre qui ? Votre père, l'assistante sociale ou l'hopital psychiatrique ? Vous seriez en droit d'en vouloir à ces 3 là mais réunir des preuves seraient tres dur.

Malgré votre demarche vers l'assistante sociale votre père n'a pas ete inquiete et c'est à vous qu'elle a conseillé l'hopital psychiatrique, seule condition pour vous aider

L'hopital psychiatrique vous voit arriver enervé de cette situation et eux mettent cette enervement sur le compte d'une pathologie et vous assomme de medicaments au point de vous mettre dans un etat où vous ne pouvez plus vous defendre, vous ne seriez pas le premier auquel cela arrive et difficile de les attaquer, sauf peut etre avec l'aide de votre psychiatre actuel qui pourrait attester que vous n'avez aucune pathologie et avec un expert psychiatre qui pourrait le confirmer

Je comprend votre besoin d'etre entendu sur ce que vous considerez etre de l'abus de la part de ces 3 là mais c'est tres dur à demontrer

C'est facile à dire mais je pense que la meilleure façon pour vous de vivre au mieux votre vie, serait de les zapper de votre vie, ce qui ne fait que vous rendre mefiant envers les autres et vous empeche d'avoir une vie sociale. Tout le monde n'est pas comme eux, il faut vous ouvrir aux autres, ils ne connaissent pas votre passé et ne vous jugeront pas, ils vous estimeront pour ce que vous etes et representez à leurs yeux

Si vous n'arrivez pas à louer, vous etes bien logé quelque part en attendant ?
Vous pourriez egalement trouver du travail à domicile avec votre metier, ce n'est pas un metier qui vous oblige à etre sur un lieu de travail.

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **17:14**

ça me détruit un peu le moral de voir que je n'ai aucune réponse, genre ma demande n'est pas sérieuse...

Par **Marion2**, le **13/02/2011** à **17:39**

[citation]**ça me détruit un peu le moral de voir que je n'ai aucune réponse, genre ma demande n'est pas sérieuse...**

[/citation]

Je vous informe que nous sommes dimanche et que ce sont des personnes bénévoles qui répondent et tous ces bénévoles ne sont pas devant leur PC un dimanche.

Merci de faire preuve d'un peu de patience.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **corima**, le **13/02/2011** à **18:00**

[citation]ça me détruit un peu le moral de voir que je n'ai aucune réponse, genre ma demande n'est pas sérieuse... [/citation]

Pourtant je pense avoir pris le temps de vous repondre un long message. Si vous pensez que vous avez assez d'elements en main pour pouvoir porter plainte contre quelqu'un, alors prenez un bon avocat et expliquez lui votre situation.

Et si j'avais trouvé votre demande non serieuse, je n'aurai pas pris la peine de vous repondre. Mais voila, ce n'est pas parce qu'on pense avoir ete mal traité et avoir subi un internement psychiatrique alors qu'il n'y avait pas lieu, que l'on peut mettre la machine judiciaire en marche.

Il peut arriver que l'on interne abusivement quelqu'un, mais ça devient tout de meme de plus en plus rare. Alors peut etre ne vous etes vous pas rendu compte que votre etat meritait vraiment une hospitalisation, car croyez bien que meme si l'on me disait que j'obtiendrai gain de cause si j'allais en hopital psychiatrique, je n'irai pour rien au monde car je sais que je n'en ai pas besoin. Le fait que vous y soyez allé de votre propre gré demontre peut etre que vous aviez quand meme la conscience que vous en aviez besoin

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **19:56**

Avant de tout lire, j'ai quand même deux choses à dire :
-Je ne savais pas que l'on était dimanche et ce jour n'a aucune valeur pour moi... Mais bon, je ne sais pas comment me rattraper, mais je n'avais aucune idée mal placée sur le bénévolat...

-Corima > Je te jure que je n'avais pas vu ta réponse, je pense qu'elle ne s'est pas affichée.

Maintenant je lis tout.

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **20:06**

[citation]L'hopital psychiatrique vous voit arriver enervé de cette situation et eux mettent cette enervement sur le compte d'une pathologie et vous assomme de medicaments au point de vous mettre dans un etat où vous ne pouvez plus vous defendre, vous ne seriez pas le premier auquel cela arrive et difficile de les attaquer, sauf peut etre avec l'aide de votre psychiatre actuel qui pourrait attester que vous n'avez aucune pathologie et avec un expert psychiatre qui pourrait le confirmer

[s]**Je ne suis pas arrivé énervé, mais très normal... Le seul truc c'est que pour ne pas incriminer mon père j'ai dit 2/3 trucs faux (des détails car dans les grandes lignes c'était vrai). Mais le psy ne m'a pas du tout aidé, il m'a juste extrêmement mal parlé, jugé, et en 3 phrases au total a établi par miracle que j'avais fait un délire de persécution. Pour la suite c'est exactement ça, à cause des médicaments je n'avais plus rien pour me défendre.**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

[/s]

Je comprend votre besoin d'etre entendu sur ce que vous considerez etre de l'abus de la part de ces 3 là mais c'est tres dur à demontrer

[s]**Je ne vois pas pourquoi, le simple fait de prouver que je suis normal devrait suffire non ? De plus ce psy est jugé par tout le monde, même ses confrères.**[/s]

C'est facile à dire mais je pense que la meilleure façon pour vous de vivre au mieux votre vie, serait de les zapper de votre vie, ce qui ne fait que vous rendre mefiant envers les autres et vous empeche d'avoir une vie sociale. Tout le monde n'est pas comme eux, il faut vous ouvrir aux autres, ils ne connaissent pas votre passé et ne vous jugeront pas, ils vous estimeront pour ce que vous etes et representez à leurs yeux

[s]**Non c'est carrément hors sujet là, je suis changé, j'ai eu la preuve qui m'empêchera d'être autrement...**
[/s]
Si vous n'arrivez pas à louer, vous etes bien logé quelque part en attendant ?
Vous pourriez egalement trouver du travail à domicile avec votre metier, ce n'est pas un metier qui vous oblige à etre sur un lieu de travail.

[s]**Je suis techniquement SDF, hébergé chez un parent pour très peu de temps. Pour le travail par chance je sais faire avec, à mon compte, mais adieu mes rêves d'amitié.**[/s]
[/citation]

Je suis éligible à l'aide juridictionnelle totale (pour répondre à vos autres messages)

Mais ce que tu dit ensuite est absolument faux, j'y suis allé de mon plein gré pour l'unique raison que j'avais besoin de m'échapper de chez mon père, et que l'assistante sociale m'avait laissée croire qu'après l'internement elle m'aiderait. Je n'ai jamais rien eu d'un psychotique et tout le monde peut en témoigner, même mon psychiatre à la sortie (que je ne connaissais pas avant ça).

Concernant le psy en chef de l'établissement, il manquait de respect à tout le monde, même mes parents se sont sentis insultés par son comportement des plus odieux, il s'est énervé et a été insultant juste parce que ma mère lui a demandé si c'était lui le psy qui m'avait reçu (il a très mal prit le mot "psy", mais voilà, ma mère n'est pas dans le métier non plus).

Ma mère qui était censée me dire d'écouter les psy n'a pas pu s'empêcher de m'exprimer le fait qu'elle en revenait pas du comportement de ce psy. Ma mère à cette époque écoutait mon père et le croyait, maintenant elle sait que c'était mon père le problème, elle l'a vu dans l'état où j'étais le seul à le voir jusqu'à présent.

Je ne veux pas porter plainte contre mon père, mais contre le système.

J'aimerais contacter un cabinet d'avocats sur Bordeaux.

Par **corima**, le **13/02/2011** à **21:05**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Je vous joins un lien pour l'aide juridictionnelle http://vosdroits.service-public.fr/F18074.xhtml

Savez vous si ce "psy" est toujours en poste dans cet hopital ? Il faudrait voir aussi pourquoi cet AS vous a dirigé vers un psy ?

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **21:06**

Je ne sais pas s'il est toujours en fonction là bas.

L'assistante sociale m'a proposée l'hopital psychiatrique car elle m'a cru déprimé.

Merci pour le lien, mais en fait le seul truc que je ne sais pas sur l'aide juridictionnelle, c'est s'il y a une limite en nombre d'utilisations.

Par **corima**, le **13/02/2011** à **22:15**

Je ne sais pas non plus si l'on peut en demander plusieurs d'un coup, mais pour etre sur de son fait, mieux vaut courir qu'un lievre à la fois. Se concentrer sur une seule, c'est l'assurance de ne pas s'eparpiller.

[citation]Vous pouvez retirer votre demande d'aide juridictionnelle dans chaque mairie ou auprès du Tribunal de Grande Instance ou au Tribunal d'Instance, avant ou pendant le procès

Le dossier complet doit être déposé au Bureau d'Aide Juridictionnelle du Tribunal de Grande Instance de votre domicile.

Les demandes concernant une procédure devant la Cour de Cassation, le Conseil d'Etat, la Commission de Recours des Réfugiés doivent être adressées au Bureau d'Aide Juridictionnelle de ces juridictions.

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle peut refuser l'Aide Juridictionnelle aux personnes dont l'action est manifestement irrecevable et dénuée de fondement
Dans chaque Tribunal de Grande Instance, siège un Bureau d'Aide Juridictionnelle composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un avocat, d'un huissier de justice, d'un représentant des services fiscaux, d'un représentant de la DDASS, d'un représentant des consommateurs.

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle examine pour chaque dossier les deux conditions ci-dessus rappelées, conditions de ressources et sérieux de la demande[/citation]

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **22:34**

D'accord merci, j'essaie avant tout de trouver un cabinet d'avocats qui acceptent de travailler avec.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **corima**, le **13/02/2011** à **22:44**

ou vous leur demandez de vous en donner un d'office

Par **graphicday**, le **13/02/2011** à **23:29**

Un d'office qui travaille avec l'aide juridictionnelle totale, c'est possible ?

Et après je pourrais dialoguer avec lui pour savoir si ma demande et recevable, tout ça ?

Par **corima**, le **13/02/2011** à **23:43**

Non, quand vous leur rendrez votre dossier completé, ils vont l'examiner. si votre demande est manifestement irrecevable et dénuée de fondement, ils ne donneront pas suite et vous n'aurez pas l'aide juridictionnelle. S'ils estiment que vous avez assez d'elements pour pouvoir poursuivre ce medecin par exemple, alors ils accepteront l'aide juridictionnelle et comme dans votre dossier vous aurez demandé un avocat d'office, ils vous donneront son nom et ses coordonnées afin que vous le contactiez tres rapidement.

Il est donc tres important que vous prepariez votre dossier avec des elements solides, des dates, des faits... pour commencer, mettez par ecrit pour vous meme tout ce dont vous vous souvenez et que vous contestez. Revenez sur votre ecrit pendant 2 ou 3 jours, les erreurs, les longueurs... vous frapperont mieux et vous pourrez peaufiner votre demande.

Quand vous pensez que c'est suffisamment clair, alors vous le redigez proprement si possible à l'ordi, c'est plus facile à lire mais rien ne vous empeche de l'ecrire à la main

Par **graphicday**, le **14/02/2011** à **00:12**

A la main je mettrais des journées entières pour écrire, donc à l'ordi...

Merci pour tes réponses.

Je me demande juste comment je vais retrouver les noms de toutes les personnes !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés